GrandAngoulême (16)

Schéma cyclable de l'agglomération

Maitre d'Ouvrage : GrandAngoulême

AMO Mobilité Durable : Vizea Sud-Ouest

Territoire:

- 38 communes
- 140 000 habitants
- 640 km²

GrandAngoulême est née en 2017 de la fusion entre la communauté d'agglomération du Grand Angoulême avec les communautés de communes de Braconne et Charente, Charente-Boëme-Charraud et Vallée de l'Echelle situés dans le département de la Charente. L'agglomération est ainsi passée de 16 à 38 communes.

Durée de la mission: 8 mois

Eléments clés de la mission :

→ Diagnostic des aménagements cyclables

- Visite à vélo et relevés de terrain
- Animation d'une démarche coconstruite avec les personnes ressources du territoire
- Entretiens avec les acteurs du territoire par le biais d'ateliers sectoriels

→ Définition d'enjeux stratégiques

→ Elaboration du plan d'actions

- Développement et articulation du plan d'actions autour de 4 axes et 10 fiches actions permettant de définir des objectifs précis et quantifiables pour l'amélioration de la pratique du vélo
- Compilation de retours d'expérience afin de guider les élus dans leur prise de décision

→ Elaboration du schéma cyclable

- Identification de tronçons stratégiques pour la pratique du vélo et hiérarchisation en fonction d'indices de population, emplois et équipements présents
- Regroupement des tronçons les plus stratégiques en itinéraire structurant à aménager en priorité
- Création d'un outil opérationnel permettant la répartition des coûts entre les différents acteurs

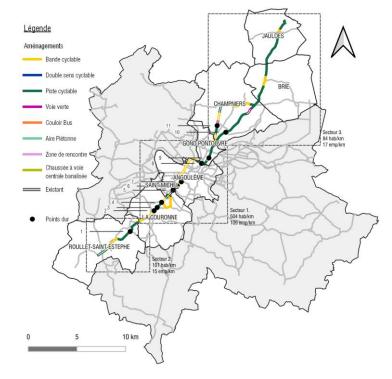


L'agglomération GrandAngoulême présente une dépendance à la voiture pour la grande majorité des déplacements. 83% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture contre 1% à vélo.

Le passage à 38 communes et l'actualisation d'un premier schéma cyclable datant de 2016 fut l'occasion de définir de nouveaux objectifs afin d'augmenter la part de déplacement à vélo sur l'ensemble de son territoire. Il existe à ce jour très peu d'aménagements cyclables, **seuls 120 km étaient recensés 2021** et le réseau comporte de **fortes discontinuités**.

Les enjeux pour le territoire consistent à aménager des liaisons sécurisées pour les modes actifs sur les axes structurants, pour ensuite mailler le territoire en connectant les centre-bourgs et enfin d'apaiser la circulation au sein des centres-bourgs en réduisant la vitesse et l'emprise de la voiture sur l'espace public.

L'agglomération a en sa possession un document cadre permettant de définir un programme d'action pluriannuel et ainsi de développer l'usage du vélo et d'augmenter une part modale vélo actuellement bien en deçà de son potentiel.



AXE 1 : UN <u>ENGAGEMENT PARTENARIAL NÉCESSAIRE</u>, GRAND ANGOULÉME COMME <u>COORDINATEUR</u> DE LA POLITIQUE CYCLABLE











 Construire et développer une « culture vélo » à travers un plan de communication